

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 13 juin 2022 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1  
Loren Allen, conseiller n° 3  
Eddy Whitcher, conseiller n° 4  
Gilles Asselin, conseiller n° 5  
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6  
formant quorum sous la présidence de Jean-Pierre Pouliot, maire suppléant.

Est absent :

Denis Vaillancourt, maire

Est également présent :

Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier

Assiste à distance :

Maike Storks, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION**
  - 3.1. Ressources humaines - Responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal - Embauche
  - 3.2. Responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal - Nomination
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**167-0622**  
**AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est ouverte par le maire suppléant à 19 h 30.

---

**168-0622**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

II EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin  
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

---

**169-0622**  
**ADMINISTRATION**  
**RESSOURCES HUMAINES**  
**RESPONSABLE DE L'URBANISME ET INSPECTEUR**  
**MUNICIPAL - EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT l'ouverture du poste de responsable de l'urbanisme et inspecteur(trice) municipal(e);

CONSIDÉRANT qu'au terme du processus de sélection le conseil municipal a arrêté son choix sur monsieur Jules Varin;

IL EST PROPOSÉ PAR Nancy Lanteigne  
APPUYÉ PAR Gilles Asselin  
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest procède à l'embauche de monsieur Jules Varin, à titre responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal, aux conditions prévues au contrat de travail négocié entre la municipalité et ce dernier;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés, au nom de la Municipalité de Bolton-Ouest, à négocier et à signer tout document à cet effet ;

QUE l'entrée en fonction de monsieur Jules Varin aura lieu le 27 juin 2022.

Le maire suppléant appelle le vote :

Ont voté en faveur : Jean-Pierre Pouliot, Loren Allen, Eddy Whitcher, Gilles Asselin, Nancy Lanteigne

A voté contre : Margarita Lafontaine

EN FAVEUR : 5                      CONTRE : 1

Adoptée à la majorité

---

**170-0622**  
**ADMINISTRATION**  
**RESPONSABLE DE L'URBANISME ET INSPECTEUR**  
**MUNICIPAL - NOMINATION**

Attendu qu'un inspecteur municipal doit être nommé officiellement par résolution afin de pouvoir appliquer la réglementation;

IL EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher  
APPUYÉ PAR Loren Allen  
ET RÉSOLU :

De nommer monsieur Jules Varin à titre d'inspecteur municipal pour la Municipalité de Bolton-Ouest;

Que celui-ci soit notamment autorisé à faire appliquer :

- Les règlements d'urbanisme;
- Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22);
- Le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2);
- La loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et ses règlements;

- Le règlement RM 460-2015 sur les nuisances

ainsi que toute autre réglementation ou entente dont la responsabilité incombe à l'inspecteur municipal.

Le maire suppléant appelle le vote :

Ont voté en faveur : Jean-Pierre Pouliot, Loren Allen, Eddy Whitcher, Gilles Asselin, Nancy Lanteigne

A voté contre : Margarita Lafontaine

EN FAVEUR : 5

CONTRE : 1

Adoptée à la majorité

---

**171-0622**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

---

**172-0622**  
**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin  
APPUYÉ par Margarita Lafontaine  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever l'assemblée. Il est 19h36.

---

Jean-François Grandmont, OMA  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

Jean-Pierre Pouliot  
Maire suppléant

**Attestation**

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.